



DEMONSTRATIONS DE RECETTES DE CUISINE

ANNEE 2025-2026

L'Atelier du Goût fait appel à des Chefs de la Presqu'île animés par la volonté de transmettre leur passion, enseigner leurs recettes et dévoiler leurs petits secrets culinaires... Dégustation après chaque séance.

Toute adhésion annuelle donne accès aux recettes sur notre site internet.

Cours dispensés tous les JEUDIS de 15h30 à 16h30 à la Salle Duchesse Anne au Pouliguen (hors vacances scolaires) **Reprise le 2 octobre 2025 – Fin des cours le 28 mai 2026**

BULLETIN D'INSCRIPTION (Abonnement nominatif)

(A retourner à l'Atelier du Goût – 14 rue des Charpentiers – 44510 – Le Pouliguen)

Je soussigné(e),

Monsieur ou Madame

Né(e) le / / à

Demeurant

Code postal Ville

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Email :

Je choisis les modalités de mon inscription :

- Annuelle ☐ **65 €**
- Trimestrielle : Octobre à Décembre ☐ Janvier à Mars ☐ **35 €/Trimestre**
Avril à Mai ☐ **25 €/Trimestre**
- Cours à la séance sous réserve de places disponibles : **5 €** - inscription 48 heures à l'avance après confirmation de l'association.

Adhésion annuelle : 10 € OBLIGATOIRE POUR TOUT INSCRIPTION ANNUELLE OU TRIMESTRIELLE

Je règle : par chèque ☐ en espèces ☐ par carte bancaire ☐

Je déclare accepter les conditions générales d'adhésion et de participation aux démonstrations de cours de cuisine figurant en annexe et m'engage à les respecter.

Date :

Signature :

(Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »)

L'Atelier du Goût
14 rue des Charpentiers – 44510 LE POULIGUEN
06 08 31 68 12 ou 06 63 70 88 94
✉ atelierdugout44@gmail.com
Site Internet : www.atelierdugout44.fr



Conditions Générales d'adhésion et de participation aux démonstrations de cours de cuisine

(dispensées tous les jeudis de 15h30 à 16h30
A la Salle Duchesse Anne au Pouliguen)

ARTICLE 1 : OBJET

L'Atelier du Goût propose des démonstrations de recette de cuisine pour les particuliers. Les cours se déroulent à la salle de la Duchesse Anne au Pouliguen, le jeudi de 15h30 à 16h30, hors vacances scolaires. **6 cours auront lieu le mercredi – 14/10, 18/11, 10/03, 24/03, 07/04, 05/05.** Toute inscription annuelle ou trimestrielle ou individuelle implique de la part du participant l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales d'inscription en vigueur au jour de l'inscription au cours. Le formulaire d'inscription papier constitue le contrat entre le participant et l'association. Il doit être rempli et envoyé ou remis à L'Atelier du Goût, 48 heures avant toute participation à la démonstration de cours de cuisine.

ARTICLE 2 – PROCEDURES D'INSCRIPTION

Toute personne peut s'inscrire aux démonstrations de cours de cuisine proposés par L'Atelier du Goût. Les inscriptions ne deviennent effectives qu'après paiement intégral. Pour s'inscrire, il suffit de nous retourner le bulletin d'inscription accompagné de votre règlement.

ARTICLE 3 – REPORT ET ANNULATION PAR L'ATELIER DU GOUT

L'Atelier du Goût se réserve le droit de modifier les recettes indiquées au programme en raison notamment des aléas du marché des matières premières et des produits frais. En cas de défaillance d'un intervenant, nous nous réservons la possibilité de le remplacer par un autre intervenant. L'Atelier du Goût se réserve le droit de reporter ou d'annuler les cours en cas de défaillance d'un intervenant ou pour toute autre cause extérieure de toute nature sans aucune compensation pour l'adhérent et sans pouvoir mettre en cause la responsabilité de L'Atelier du Goût.

ARTICLE 4 – DESISTEMENT AU COURS

Tout participant absent à une ou plusieurs démonstrations de cours de cuisine ne pourra prétendre au remboursement partiel ou total de son inscription. En cas d'absence, le participant ayant pris un abonnement annuel ou trimestriel devra prévenir L'Atelier du Goût soit par téléphone soit par mail dès que possible.

ARTICLE 5 - CIVILITE

Le participant s'engage à respecter les horaires des cours de cuisine et veille à une certaine discrétion durant la démonstration afin de ne pas gêner les autres participants.

ARTICLE 5 – RESPONSABILITE

L'Atelier du Goût a souscrit une assurance « Responsabilité Civile » pour l'ensemble de ses activités. Le participant devra s'assurer à titre personnel pour tout dommage qu'il pourrait causer à un tiers. L'Atelier du Goût ne pourra être tenu pour responsable de tout dommage ou perte des objets et effets apportés par le participant. A l'issue du cours, le participant qui souhaite reproduire une recette présentée par L'Atelier du Goût le fait sous sa responsabilité. Il lui appartient de veiller à ce qu'aucun risque ne résulte de la préparation de la recette ou de la consommation des produits qu'il aura acquis de lui-même. Les recettes éventuellement remises au participant à l'issue de la démonstration du cours de cuisine ne reproduisent pas nécessairement l'ensemble des informations et données communiquées au participant pendant le cours.

ARTICLE 6 – DROIT A L'IMAGE

Le participant autorise L'Atelier du Goût à utiliser tout support destiné à la promotion des activités de l'association, à l'exclusion de toute utilisation commerciale. Cette autorisation est donnée à titre gracieux sans limitation de durée à partir de la date de signature de la présente autorisation et pour la France.

ARTICLE 7 – MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Les conditions générales d'adhésion et d'inscription peuvent être modifiées au cours de l'année d'inscription. Les nouvelles conditions s'appliqueront automatiquement à tous les adhérents participant aux démonstrations de cours de cuisine quelle que soit la date de leur inscription. L'association se réserve le droit, par exemple, de modifier ou d'ajouter des jours ou horaires aux présentes conditions.

L'Atelier du Goût

14 rue des Charpentiers – 44510 LE POULIGUEN

06 08 31 68 12 ou 06 63 70 88 94

✉ atelierdugout44@gmail.com

Site Internet : www.atelierdugout44.fr